

L'Angélus et autres volées de cloche...

Trois fois par jour, la cloche de l'église sonne « à la volée » : le matin à 7 h, à midi et le soir à 19 h... quelques minutes après les coups de l'heure. Quelle est l'origine de cette sonnerie appelée *l'Angélus* ? quelle est sa signification ?

Le mot « *angélus* » signifie « *prière de l'ange* » ; c'est une prière en latin de l'Eglise catholique d'Occident ainsi dénommée car elle commence par les mots latins « *Angélus Domini...* ».

Cette tradition remonterait au moment de la première Croisade (1095) et aurait été instituée par le Pape Urbain II, appelant les croyants à réciter cette prière le soir ; par la suite, le roi de France Louis XI ordonna en 1472 de faire « *sonner l'angélus* » dans tout le royaume le matin, à midi et le soir. Depuis, cette pratique s'est répandue en France et dans les autres pays.

Au XIX^{ème} siècle, le poète Lamartine évoque ce moment, très bien illustré par le célèbre tableau du peintre Millet (1814-1875) ... « *à ce pieux appel, le laboureur s'arrête, il se tourne au clocher, il découvre sa tête, joint ses robustes mains ..., élève un peu son âme au-dessus du sillon, tandis que les enfants, à genoux sur la terre, joignent leurs petits doigts dans les mains de leur mère* » (Jocelyn 1836).



Les paysans, aux champs n'avaient pas de point de repère au temps, et *l'Angélus* rythmait la journée de travail au civil comme au religieux. La France était alors un pays dont les trois quarts de la population vivaient en milieu rural et où la grande majorité adhérait au catholicisme.

La (les) cloche(s), outre l'Angélus, sonne également pour d'autres événements relatifs au culte : messes, baptêmes, mariages, obsèques (sonnerie du « glas ») ; dans les villes dont les églises sont pourvues de plusieurs cloches, la sonnerie est parfois différente suivant le type de célébration et certains « carillons » égrènent une comptine au moment de « *l'Angélus* ». Dans le clocher de l'église de Ussy, l'unique mais volumineuse, et vénérable cloche (1606) n'a que deux types de sonnerie : "la volée" et "le glas" ; des structures dans le clocher attestent qu'autrefois, qu'il y avait deux autres cloches (plus faciles à décrocher car plus petites, elles ont disparu sans doute au moment des guerres).



La cloche résonne aussi pour des événements civils : tocsin, alertes, couvre feu, annonce d'armistice en 1918 et de la Libération en 1944. Elle représente encore et toujours un moyen de communication sonore à l'heure de l'hyper-connexion qui nous entoure.

Y. Ampen - Décembre 2020

C'est l'angélus qui sonne là, très près, au-dessus de nous, dans le clocher ; et l'air s'emplit de vibrations d'airain. (Pierre Loti)